

Politique et objectifs 2017 : Le bilan

Chères collègues, Chers collègues,

Cela fait maintenant quelques années que le SATESE 37 se trouve confronté à un environnement particulièrement difficile, tout comme vos collectivités respectives d'ailleurs.

Dans ce contexte, les membres du Bureau et moi-même avons toujours fait preuve de **prudence dans les projets de budgets** que nous vous avons soumis.

À ce titre, nous avons été amenés parfois à vous orienter vers des choix stratégiques, visant à réduire l'évolution « naturelle » des dépenses (réduction des effectifs notamment) et à atténuer la baisse « conjoncturelle » des recettes (augmentation de la productivité), mais toujours avec pour objectif de limiter autant que possible l'effort demandé aux collectivités adhérentes.

Cette **gestion rigoureuse** semble porter enfin ses fruits, puisque la situation financière du syndicat s'est « assainie » ces 2 dernières années.

Aussi, au vu des résultats financiers prévisionnels de 2017, nous souhaitons vous proposer une orientation forte pour l'exercice prochain : **réduire la « contribution des membres »** perçue auprès des adhérents.

Pour 2017, le tarif à l'habitant a été fixé à 0,96 €. Une possible baisse de 10% aurait pour conséquence de redescendre ce montant à 0,86 €/habitant, soit un retour au tarif appliqué entre 2011 et 2012.

Le potentiel « manque à gagner », estimé aujourd'hui à près de 38000€, pourrait être compensé en quasi-totalité par les économies réalisées par le syndicat lors de ces dernières années.

Il nous semblerait opportun qu'une « redistribution » soit opérée auprès des adhérents du syndicat, d'autant plus à l'heure où les concours financiers de l'État sont de plus en plus réduits.

Les membres du Bureau et moi-même souhaitons pouvoir **débattre avec vous de cette proposition** à l'occasion de notre prochain Comité Syndical.

Pour un syndicat toujours plus responsable !

Joël Pélicot

Président du SATESE 37

Lors du Comité Syndical du 19 juin dernier, l'Assemblée a fixé la Politique et les objectifs pour 2017. En ce mois de décembre, il est possible d'en tirer un bilan, au travers de quelques objectifs « marquants » réalisés cette année.

► UNE OFFRE DE SERVICE ADAPTÉE

• Le respect des engagements

En assainissement collectif, les bilans annuels de fonctionnement ont été rédigés et adressés aux collectivités, ainsi qu'à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) et la Police de l'Eau, dans les délais fixés par la réglementation. D'autre part, les maîtres d'ouvrage ont pu de nouveau bénéficier d'une assistance dans la mise en place et le contrôle des équipements d'autosurveillance des réseaux (A1 et A2). En assainissement non collectif, la mission « contrôle de fonctionnement » a été finalisée sur l'ex-Communauté de Communes Loches Développement. Cette mission a ensuite été étendue à d'autres territoires du département (la Croix en Touraine et les ex-Communautés de Communes Gâtine-Choisilles, Pays de Bourgueil, Bouchardais, Racan et Montrésor).

• De nouvelles prestations en 2017...

Pour les collectivités qui en ont fait la demande, des « cahiers de vie » ont été rédigés pour les stations d'épuration d'une capacité < à 2 000 équivalent/habitants, puis présentés en mairie.

Concernant l'ANC, une actualisation du « diagnostic de l'existant » a été lancée dès le début 2017, avec pour objectif d'engager ensuite des opérations groupées de réhabilitation, avec l'aide financière de l'AELB.

• ... et d'autres prestations à l'étude

Le SATESE 37 a réalisé 2 études en interne : l'une sur la mise en place d'une campagne de mesures sur les « micropolluants » (pour les stations d'épuration d'une capacité > ou = à 10 000 eq./hab.), l'autre sur la mise en œuvre de « contrôles de branche-

ment » en assainissement collectif.

D'autre part, un recensement des obligations dans le domaine des « eaux pluviales » a été réalisé, dans la perspective de proposer aux collectivités une offre de service en ce domaine.

► DES PRATIQUES SÉCURISÉES ET RESPONSABLES

• Une organisation maîtrisée et humaine

Engagé dans une démarche Qualité depuis plus de 10 ans, le syndicat a pris en compte l'évolution récente (v2015) de la norme ISO 9001 et a souhaité, dès cette année, être audité sous cette nouvelle version (Cf. article suivant de ce Flash-Infos). Dans le domaine des ressources humaines, plusieurs dossiers ont également été menés, afin d'améliorer la lisibilité de l'organisation (plan de communication interne, règlement de formation, mise à jour de fiches de poste...).

• La poursuite des efforts de rationalisation

Engagé depuis 2 ans dans une réduction de ses dépenses, le SATESE a poursuivi la rationalisation de ses pratiques. En procédant au renouvellement de son contrat « assurance statutaire », en engageant de nouveaux processus de dématérialisation, mais également en anticipant les prochains changements de fournisseurs en matière d'assurances (autres que statutaire) et de médecine de prévention, notre syndicat a ainsi pu réaliser de nouvelles économies.

• La plus-value des partenaires

Le SATESE 37 s'est une nouvelle fois appuyé sur ses partenaires pour fournir des services performants et de qualité. Qu'il s'agisse de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités (ADAC 37), du Groupe de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau (GRAIE), de l'Agence Régionale de Santé (ARS), de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ou du Conseil Départemental



d'Indre-et-Loire, tous ont permis à notre syndicat de disposer, selon les cas, de moyens humains, financiers ou matériels, de savoir-faire ou de méthodes, voire de conseils ou d'expertise.

UNE IMAGE DE MARQUE VALORISÉE

• Une présence « terrain » accrue

Cette année encore, les collaborateurs du syndicat se sont déplacés dans le département, afin de rencontrer les représentants des différents territoires, notamment la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire et la Communauté de Communes Touraine Est Vallées.

Des réunions ont également été organisées sur certains secteurs, en réponse à certaines sollicitations (aide au transfert de compétences, à l'élaboration de règlement d'assainissement...).

• Une action plus lisible

Après plus d'un an et demi de « contrôles de fonctionnement » réalisés sur le territoire de l'ex-CCLD, un bilan de ces interventions a été présenté aux Élus et services communautaires.

Par ailleurs, comme suite à différentes remarques formulées sur les pratiques et tarifs du SPANC-SATESE 37, une étude comparative entre différents Service Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANCs) a été réalisée, puis présentée en mars dernier aux membres de l'Assemblée.

• Une communication plus moderne

Le syndicat a souhaité moderniser certains de ses outils de communication. À noter le format du « rapport annuel d'activité » qui a été revu pour gagner en clarté, ainsi qu'en graphisme.

Pour en savoir plus...

Contact: Rodolphe ROUAULT

www.satase37.fr

Syndicat d'Assistance Technique
pour l'Épuration et le Suivi des Eaux
d'Indre-et-Loire

ZA n°1 du Papillon, 3 rue de l'Aviation,
37210 PARCAY-MESLAY
Tél. 02 47 29 47 37 - Fax 02 47 29 47 38
satase37@satase37.fr

Directeur de publication: Joël Pélicot
Rédaction: Brigitte Dupuis,
Rodolphe Rouault
Conception/montage:
EFIL Communication - www.efil.fr
ISSN: 2114-0545



PEFC / 10-32-2667
PROMOUVOIR LA GESTION
DURABLE DE LA FORÊT

Imprimé par un imprimeur labellisé
IMPRIM'VERT*

Démarche qualité : l'évolution

L'ISO 9001, UNE NORME DANS L'AIR DU TEMPS

En pleine évolution industrielle, la norme ISO 9001, créée en 1987, a pour objectif de réduire les audits pratiqués chez les fournisseurs. L'assurance qualité développée alors, s'appuie sur un principe: « on écrit ce que l'on fait et on fait ce que l'on a écrit ». Il faudra attendre la version de l'an 2000 pour appréhender une approche globale du management de la qualité. Celle-ci s'affranchit des limites initiales, inhérentes aux organisations industrielles, en proposant un découpage générique des activités en processus, ainsi qu'une temporalité dans le déroulement des actions. La « roue » d'Edwards Deming et ses quatre quarts chronographiques, « planifier », « réaliser », « vérifier » et « agir » fait officiellement son entrée comme processus d'amélioration.

La version 2008, née au cœur de la crise des « subprimes », s'inquiète logiquement du devenir des marchés économiques et propose de choyer plus avant les clients, afin de les fidéliser. Il devient ainsi primordial d'identifier besoins et attentes desdits clients pour s'assurer de leur satisfaction.

La décennie en cours est marquée par un cycle de vie des produits plus court que jamais, l'avantage revenant souvent au précurseur, quitte à ce que celui-ci rappelle, après commercialisation, certaines de ses productions... La compétitivité des organismes devient plus âpre et finalement, seule l'instabilité des marchés, des réglementations, des besoins des clients et du personnel, reste stable! L'étude du contexte, telle que la préconise l'ISO 9001 dans sa version 2015, prend ici toute sa légitimité. L'ensemble des acteurs influençant l'activité est ainsi recherché et il devient prioritaire de comprendre les besoins et attentes des clients, mais aussi ceux des fournisseurs, partenaires, institutionnels, concurrents... pour mieux évaluer les risques et opportunités rencontrés par l'organisation et promouvoir ainsi une politique pertinente.

Dans ces conditions difficiles, l'organisation a plus que jamais besoin de pouvoir s'appuyer sur ses forces vives. L'ISO 9001 v2015 ne néglige pas cet aspect, en prônant comme fer de lance d'une implication des agents, la reconnaissance du leadership de la direction.



L'ISO 9001 V2015 ET LE SATESE 37

L'ISO a établi un calendrier de transition vers la norme 9001 v2015, qui court jusqu'en septembre 2018. Pour autant, notre syndicat a construit son plan de transformation en prenant pour date butoir octobre 2017. Ce court délai permet de disposer au plus tôt des outils d'analyse et de management de la version 2015. Il s'agit en effet d'être réactif et de proposer aux adhérents et parties intéressées des missions adaptées à leurs besoins/attentes, présents et futurs, avec un souci permanent d'efficacité sinon d'efficacités.

C'est finalement la pertinence même de ce plan qui aura été mis sur la sellette les 11, 12 et 13 octobre derniers, avec l'audit réalisé par AFNOR Certification. Cet audit de renouvellement visait à confronter les activités du SATESE 37 au nouveau référentiel. Une part importante de cette vérification a été réalisée au siège du syndicat. Il s'agissait pour l'auditeur de questionner les collaborateurs sur les pratiques de management, de communication, de finances, de ressources humaines, de gestion de l'informatique et des équipements ou encore d'achats. Par ailleurs, 3 sites clients ont également été visités. Les 2 premiers, axés sur des prestations en ANC, ont permis à l'auditeur d'assister à un contrôle projet et un contrôle travaux. Le dernier déplacement portait sur l'AC et mettait sur le devant la prestation travaux: « avis technique sur le cahier des clauses techniques particulières ».

La réunion de clôture de l'audit a gratifié le SATESE 37 de 16 points forts, 5 pistes de progrès et 4 points sensibles. Au cours de ces 2,5 jours, l'auditeur n'aura donc pas identifié de non-conformité majeure ou mineure, permettant ainsi au syndicat d'arborer, dès 2017, une certification ISO 9001 v2015.

Pour en savoir plus...

Contact: Didier LORGERIE